

Cadre intersyndical pérenne FSU-CGT-Solidaires dans la Fonction Publique : le SNES-FSU doit jouer sa partition

Face à la situation d'urgence politique, sociale et écologique dans laquelle nous sommes, le congrès fédéral a décidé d'avancer vers une étape nouvelle d'unité syndicale dans la Fonction Publique, se traduisant par un cadre intersyndical pérenne FSU-CGT-Solidaires au plan national, ouvert à d'autres forces syndicales sans exclusive. Cette nouvelle étape n'est pas une fusion ni une intégration, mais une co-construction en développement, dans laquelle le SNES, avec la FSU, a la vocation à prendre toute sa place.

Il s'agit maintenant pour le SNES-FSU de s'impliquer concrètement dans cette démarche, sans en occulter les difficultés, mais en pleine et entière responsabilité, en cherchant comment les surmonter : il y va de la concrétisation de ses projets pour l'École et la société et, partant, du renforcement du syndicalisme de transformation sociale.

C'est en effet de ce côté que la FSU, et le SNES dans le champ de l'Éducation, trouvent le plus souvent de l'écho pour les luttes à impulser. C'est nettement plus rare du côté du syndicalisme d'accompagnement, qui ne place son action que dans les marges laissées par les politiques néolibérales à l'œuvre dans les Services Publics et l'École en particulier, alors que nous souhaitons en finir avec elles.

Les élections professionnelles ne sont pas contradictoires avec la construction de cette étape nouvelle d'unité syndicale, car renforcer le SNES-FSU passe aussi par le renforcement du syndicalisme de transformation sociale dans son ensemble, s'il veut y conserver une place centrale.

Les États Généraux du syndicalisme permettront d'avancer concrètement. Le SNES-FSU peut proposer d'y travailler les effets des politiques néolibérales à l'œuvre dans la Fonction Publique et à l'École, et la manière de lutter contre ces politiques, car ce sont avant tout les mobilisations qui nous rassemblent.

Au-delà, le SNES-FSU pourrait proposer au plan national un cadre de travail commun spécifique au niveau Éducation, pouvant se décliner dans le second degré. Ce cadre pourrait être celui de l'élaboration de matériel militant (tracts, affiches...), de formations syndicales communes et de l'impulsion coordonnée des mobilisations.

Les listes intersyndicales pour les élections aux CA des établissements devraient être encouragées dès la rentrée prochaine. De même, la préparation en commun des instances de dialogue social, là où cela est possible et souhaitable. Cela permettra d'envisager, à plus long terme, l'idée de listes communes aux élections professionnelles suivantes.

Quant au collectif Plus Jamais Ça, il est devenu un outil incontournable dans la construction de mobilisations, autant qu'un cadre facilitant le travail commun à l'échelle interprofessionnelle. Le SNES, avec la FSU, doit continuer à s'y impliquer !

Marie Haye et Clément Lefèvre, École Émancipée.